

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE, ET DU CYCLE

U.T.A.C.

157-159, Rue Lecourbe — 75015 PARIS



PROCES-VERBAL D'ESSAI N° 90.13.40.101/13349

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE

DIRECTION ET BUREAUX
157-159 rue Lecourbe
75015 PARIS

CCP. 3022-08 T PARIS
Tél. (1) 48.42.53.90

CM/ES

LABORATOIRE
Autodrome de Linas-Montlhéry
LINAS - 91310 MONTLHERY
Télécopieur : (1) 69.01.78.45
Télex : UTAC 602 775 F
Tél. (1) 69.01.10.47

PROCES-VERBAL D'ESSAI N° 90.13.40.101/13349

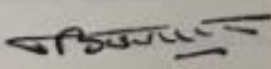
DEMANDEUR : MARTIN PRODUCTION
Z.I les Fruchardières
85340 OLONNE SUR MER

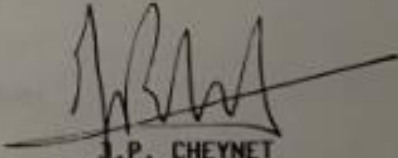
OBJET : Contrôle d'un véhicule vis-à-vis des prescriptions du Règlement Européen n°12 Révision 2 et de la Directive n° 74/297/CEE relatifs à la protection du conducteur contre le dispositif de conduite en cas de choc (Essai de choc frontal contre barrière).

VEHICULE PRESENTE :
Marque : MARTIN
Type : GMI
Catégorie : M1

CONCLUSION : Le véhicule présenté répond aux prescriptions du Règlement Européen et de la Directive précités.

MONTLHERY, le 18 Janvier 1991


T. BOURDILLON
Chef du Service
Sécurité Passive


J.P. CHEYNET
Directeur des Essais
et de la Réglementation

Ce document contient 10 pages.

R.S. : "Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'U.T.A.C. en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter". (Extrait du Règlement Général des essais).
Cette est autorisée la reproduction intégrale de ce document.

1 - CONDITIONS DES ESSAIS -

Masse de la barrière : conforme à la réglementation
Longueur de roulement libre avant l'impact : 6 m
Mode de propulsion du véhicule : catapulte
Système de guidage du véhicule : par rail
mesure de la vitesse : a) par cellules photo-électriques et chronomètre électronique.

b) par base de temps sur le film.

Mesure du recul de la colonne de direction : par prises de vues cinématographiques.

2 - DESCRIPTION DU VEHICULE -

Type de la carrosserie : cabriolet 2 places 2 portes

	ESSIEU AVANT	ESSIEU ARRIERE	TOTAL
Masse du véhicule (kg) :	510	495	1005

Conduite : à gauche

Motorisation : 6 cylindres en V

Boîte de vitesses : manuelle à 5 rapports

Toit ouvrant : sans objet

Système de conditionnement d'air : sans

Type de la colonne de direction : brisée à 3 cardans avec partie télescopique

Numéros de référence et (ou) de dessins de la colonne de direction : plan MARTIN 427/51

3 - RESULTATS DES ESSAIS -

Désalignement latéral au point de choc : Néant

Vitesse mesurée avant impact : 49,4 km/h

Déplacement corrigé vers l'arrière de la commande de direction : 37 mm

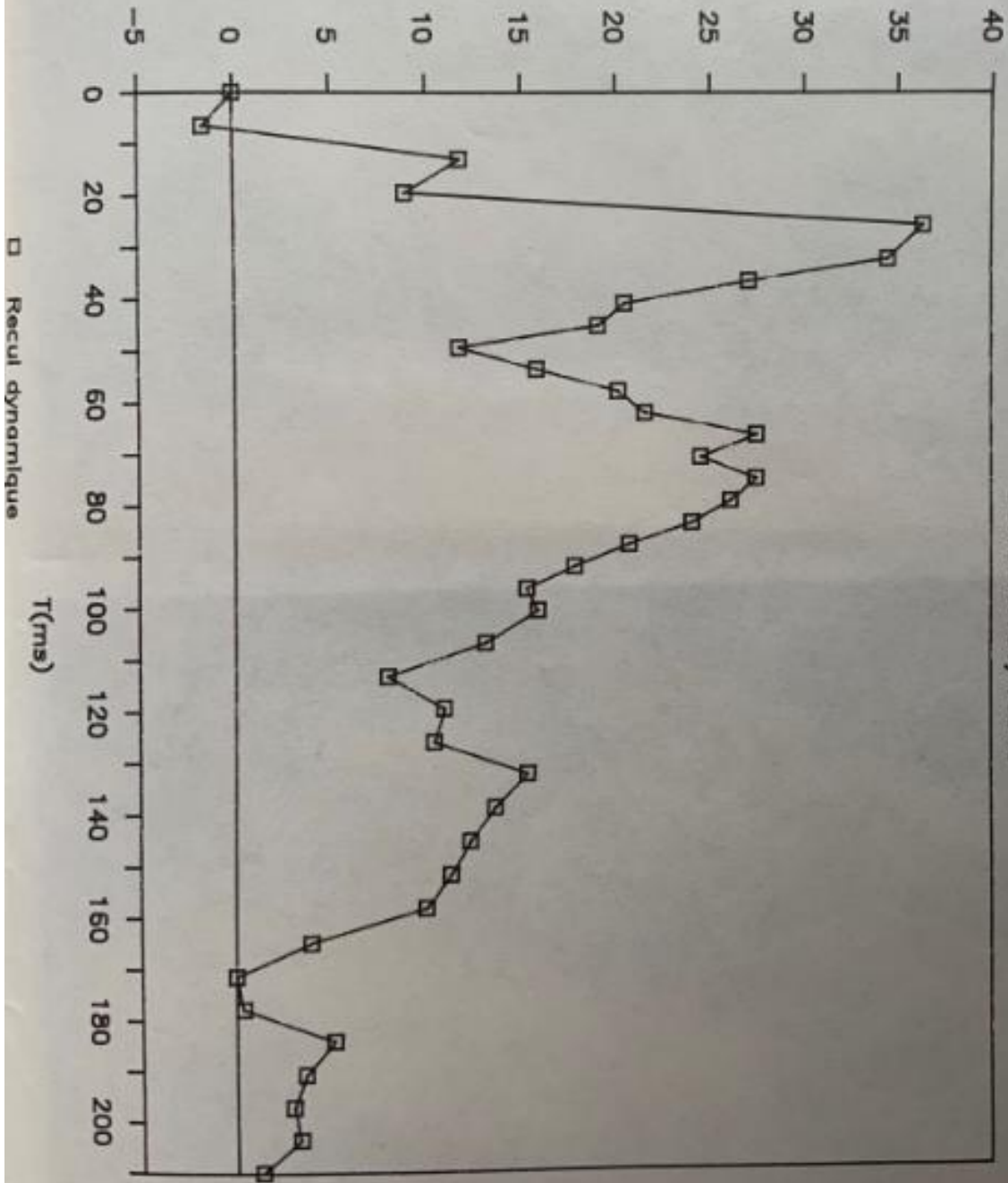
Rebond du véhicule : néant

Ecrasement longitudinal du véhicule : 320 mm

Après le choc, les observations suivantes ont pu être faites :

- Ecrasement de la partie avant du véhicule
- Ailes avant : brisées
- Pare-brise : brisé, mais en place
- Capot moteur : dégrafé
- Fuites éventuelles de carburant : néant
- Roues avant : intactes
- Batterie d'accumulateurs : décrochée
- Ouverture des portes :
côté gauche : ouverture pendant la collision
côté droit : ouverture impossible sans l'aide d'outil
- Planche de bord : partie droite et console centrale arrachées
- Tablier et plancher avant : bonne tenue

Depl(mm)



90.13.40.101/13349











